



## les 10 bonnes pratiques pour informer

Comment faire connaître  
les programmations  
culturelles accessibles ?

# la culture est au cœur de la vie de notre cité.

**Acteurs culturels, acteurs du handicap ou en relation avec les personnes âgées, acteurs de la médiation, nous construisons l'accessibilité universelle par le dialogue, le partage de connaissances croisées et l'expertise d'usages.**

Avec la participation des Nantais.es dans le cadre du Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle (CNAU), la Ville de Nantes poursuit donc le développement de l'accessibilité à l'offre artistique et culturelle, dans les équipements et lors d'événements sur l'espace public. Elle favorise également l'accès aux pratiques artistiques amateurs.

## [ÉDITO]

---

**David Martineau**

Adjoint à la Culture

**Benoît Blineau**

Adjoint aux personnes  
handicapées

---

Pour accéder à la diversité de l'offre culturelle, il faut préalablement en être informé. C'est pourquoi, depuis 2016, à la demande du CNAU, un groupe expert « Culture pour tous » s'est constitué pour réfléchir à une meilleure valorisation et information sur l'offre culturelle accessible. Les 19 membres de ce groupe se sont réunis lors de quatre ateliers participatifs entre mai 2016 et octobre 2017.

Nous vous présentons le fruit de ce travail, pour lequel nous tenons à les remercier très chaleureusement :

- **le guide des bonnes pratiques « informer et valoriser l'offre culturelle accessible »**,
- **le répertoire des acteurs de l'accessibilité culturelle (édition 2018).**

Ces outils sont à l'usage de chaque acteur souhaitant favoriser et faciliter davantage la participation de chacun et de chacune à la vie culturelle de notre ville.

# [LES BESOINS EN INFORMATION]

## Quels sont les besoins en information d'une personne en situation de handicap ?

Au regard d'une situation d'empêchement, pour aller voir une expo, un spectacle (...) quelles sont les informations à connaître ?

Les besoins en information relèvent de trois domaines :

- 1 L'ACCESSIBILITÉ AU LIEU CULTUREL
- 2 L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE
- 3 L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

## 1 INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ AU LIEU CULTUREL

### CHEMINEMENT JUSQU'AU LIEU

#### LES TRANSPORTS

- - Arrêt TAN, arrêt Proxitan.
- - Parking, plan de stationnement, place PMR
- ou pour véhicules adaptés.

#### LE PARCOURS

- - Descriptif du trajet
- entre l'arrêt principal de transport en commun et le lieu culturel : temps de trajet, obstacles éventuels, description des abords, repères connus pour s'y rendre, signalétique extérieure...
- - Besoin d'un accompagnateur.

### ACCESSIBILITÉ DE L'ÉQUIPEMENT

#### LES ABORDS EXTÉRIEURS IMMÉDIATS

- - Information sur l'accès du bâtiment : entrées, rampe, ascenseur...
- - Photographies du lieu.
- - Plan.

#### INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

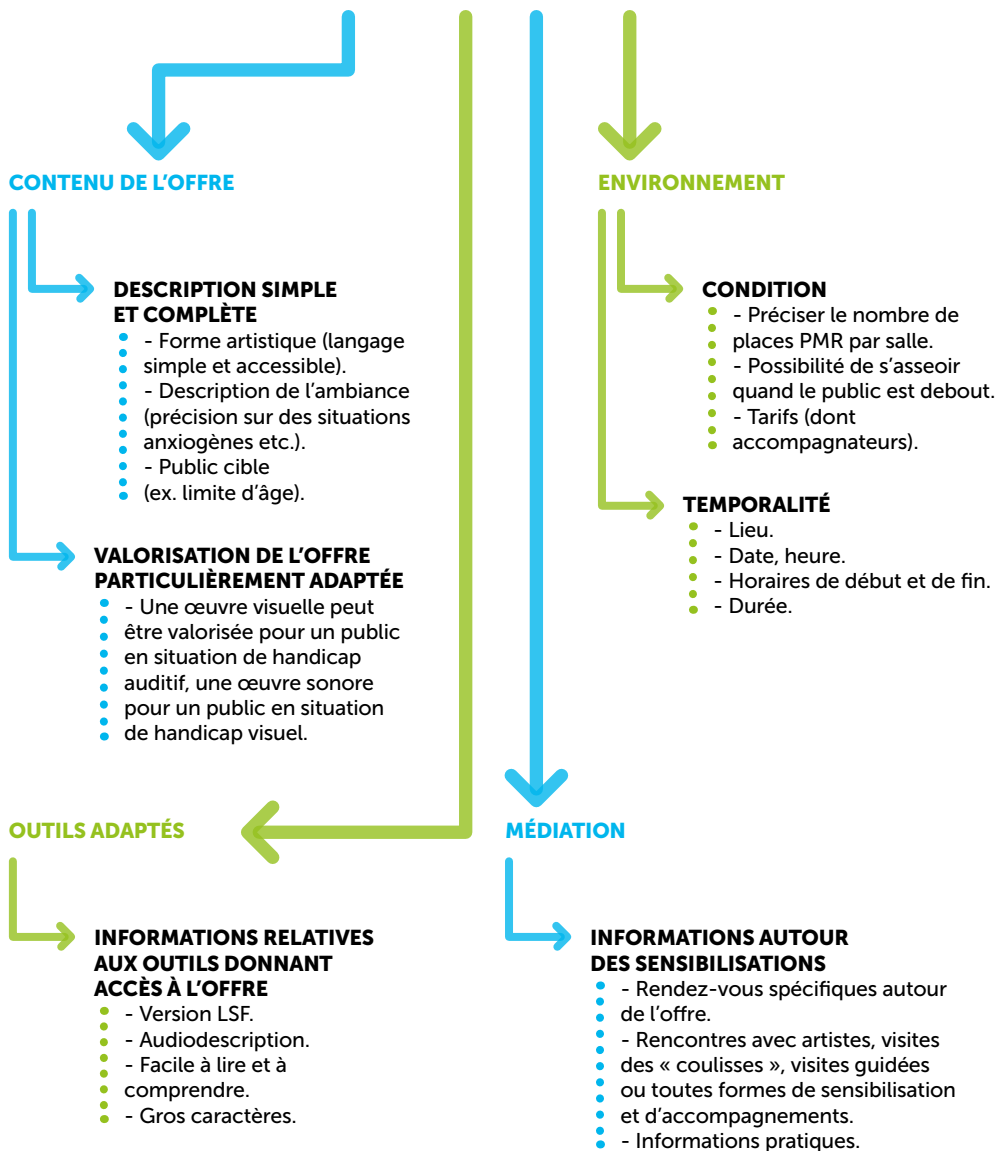
- - Informations sur les aménagements intérieurs existants permettant l'accessibilité (boucle magnétique, emplacements PMR, confort, déplacement, accès aux étages, sanitaires...).
- - Indication sur les déplacements dans le lieu (plein pied...).
- - Confort (des fauteuils ou des bancs par exemple...).

#### SIGNALÉTIQUE

- - Signalisation extérieure (guidage) et à l'intérieur\* du bâtiment
- (guidage et sécurité).

\*voir l'expérimentation à ce sujet menée par le CNAU sur les ERP

## 2 INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE



# 3 INFORMATIONS SUR L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

## OUTILS ADAPTÉS

### INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS ADAPTÉS DÉDIÉS À L'ACCUEIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT

- - Audiodescriptions.
- - Audio-guides.
- - Version LSF.
- - Applis.
- - Facile à lire et à comprendre.
- - Gros caractères.
- - Tablettes.

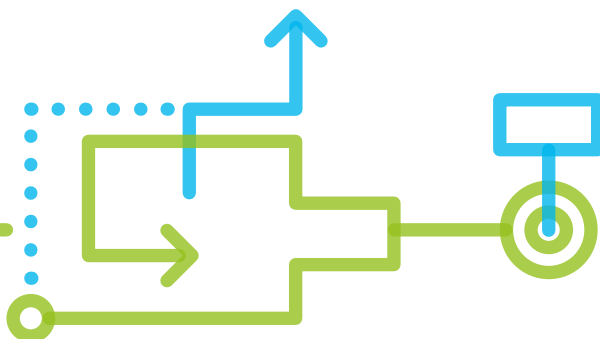
## « L'HUMAIN »

### POUR PRÉPARER EN AMONT L'ACTIVITÉ

- - Coordonnées d'un référent pour répondre à toutes les questions sur l'accessibilité (problématiques spécifiques, retours sur expériences).
- - Personne ressource disponible et joignable.

### INFORMATIONS SUR L'ACCUEIL LE JOUR J

- - Un accueil est-il prévu ?
- - Déroulement de l'accueil.
- - Précisions si le personnel d'accueil est formé aux différentes situations de handicap.



# [CONCEVOIR, GÉRER ET DIFFUSER L'INFORMATION les 10 bonnes pratiques ]

POUR UN ORGANISATEUR/PROGRAMMATEUR  
CULTUREL, COMMENT DIFFUSER L'INFORMATION  
SUR L'OFFRE ACCESSIBLE ?

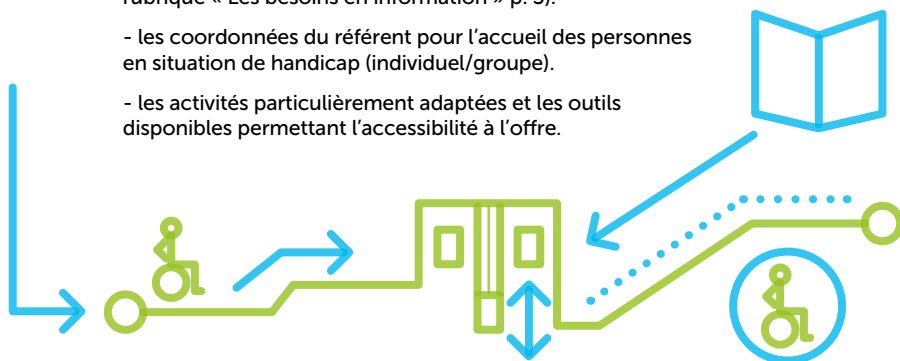
## CONCEVOIR UNE INFORMATION ACCESSIBLE (LES OUTILS D'INFORMATION)

- 1 Proposer une rubrique ou une brochure dédiée sur « l'accessibilité de l'offre culturelle » (web, plaquettes de saison, programmes, etc)

Cette rubrique peut s'intituler « Accès/Accueil pour tous ».

Elle permet de centraliser l'information complète et nécessaire sur :

- l'accessibilité du lieu et dans le lieu (cf. schéma 1 de la rubrique « Les besoins en information » p. 3).
- les coordonnées du référent pour l'accueil des personnes en situation de handicap (individuel/groupe).
- les activités particulièrement adaptées et les outils disponibles permettant l'accessibilité à l'offre.



## 2 Utiliser les pictogrammes adaptés






Ceux-ci permettent d'identifier l'offre proposée avec des outils adaptés au lieu et à l'offre culturelle.

Approfondir par une légende pour guider le lecteur, et se référer :



- au site du gouvernement : <http://references.modernisation.gouv.fr/charte-internet-de-letat>
- au « Guide pour une signalétique universelle » sur demande auprès de : [mission.egalite@nantesmetropole.fr](mailto:mission.egalite@nantesmetropole.fr)

Compléter si besoin la signification de chacun des pictogrammes d'accessibilité par une légende.

### Pictogrammes relatifs à l'accessibilité

	Accessibilité aux déficients auditifs
	Accessibilité aux déficients visuels
	Accessibilité aux déficients moteurs en fauteuil
	Accessibilité aux déficients intellectuels
	Accessibilité aux déficients psychiques

### Pictogrammes relatifs aux outils adaptés aux personnes en situation de handicap

	Boucle magnétique
	LSF

## 3 Valoriser l'offre accessible

Informar sur les offres proposées avec des outils adaptés (LSF, audiodescription, etc.).

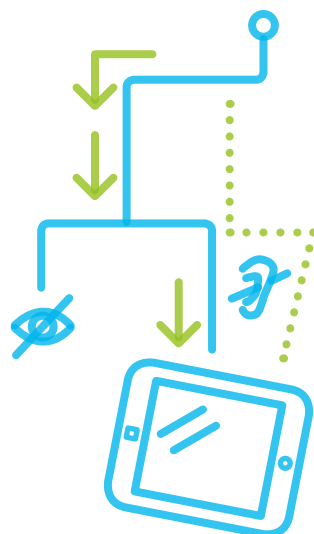
Faire un focus sur l'offre particulièrement adaptée aux situations (ex. une œuvre particulièrement visuelle valorisée pour un public déficient auditif ou une œuvre sonore pour un public déficient visuel).

## 4 Développer des outils d'information inclusifs

Réaliser des vidéos d'information dans toutes les versions disponibles : LSF, sous-titrages, voix-off, « facile à lire ». Ex. vidéo d'information de la biennale T Cap.

Utiliser des fichiers et formats adaptés : .doc, .jaws (lecture à haute voix), format daisy, synthèse vocale, gros caractères et images contrastées, capsule sonore, « facile à lire », conférence enregistrée, LSF, audiodescription.

Ces brochures et supports réalisés pour tous et faisant une place à chacun, sont disponibles dans des lieux ouverts à tous (ex. office de Tourisme, mairie...) et peuvent nécessiter des canaux complémentaires de diffusion adaptée.



Conseil

**Sur place, mettre à disposition des usagers des applications et tablettes (LSF, audiodescription).**

## 5 Adapter son site internet (accessibilité / ergonomie)

Se reporter aux sites internet référencés « culture et handicap » : [accessibilite.net](http://accessibilite.net), [accessculture.org](http://accessculture.org), aux guides du Ministère de la Culture...

Localement, des tests et accompagnements sont proposés par des experts (exemple : Institut des Hauts Thébaudières, CLISSAA, Culture ISF).

Utiliser des fichiers et formats adaptés : .doc, .jaws (lecture à haute voix), format daisy, synthèse vocale, gros caractères et images contrastées.

## 6 Anticiper la diffusion de l'information

Diffuser l'information suffisamment en amont de l'événement pour laisser le temps aux relais de transmettre l'information (réseaux sociaux, associations...).

### TRAVAILLER AVEC D'AUTRE ACTEURS

## 7 Concevoir les outils avec les associations locales du handicap

Penser et réaliser les outils avec les acteurs du handicap (cf. Le Répertoire des acteurs de l'accessibilité culturelle, rubrique « Nous rejoindre » p. 10 de ce guide).

- Identifier le public.
- Penser et réaliser les outils avec ce public.
- Faire valider les outils par le public cible.
- Accompagner l'information : veiller à ce qu'elle soit bien reçue et prendre en considération les retours et remarques des usagers.

## 8 S'appuyer sur les médias locaux

Les médias locaux et affichages urbains ont un rôle central pour la visibilité de l'offre accessible : Nantes Passion (audio et braille), Télénantes, quotidiens, affichage urbain (affiches, écrans graphiques), radios locales...





9

S'appuyer sur les sites ressources ou spécialisés

Les sites ressources identifiés sont : T'CAP, j'accède, accessibilite.net



10

Mutualiser des outils entre structures culturelles

- Mutualiser des supports de communication par une information ciblée

Exemple

**Le support d'information réalisé pour l'offre dédiée aux personnes en situation de handicap visuel commun à plusieurs structures culturelles (LVAN, LU, Grand T, ANO, Cinématographe, Médiathèque Floresca Guépin, Château).**

- Mutualiser le matériel d'accessibilité disponible

Exemples

**Le Grand T dispose d'audio-guides qui peuvent être mis à disposition d'autres salles. La Folle Journée met à disposition des filets vibrants...**

### **ORGANISER DES PRÉSENTATIONS DE SAISONS COMMUNES AUX OPÉRATEURS CULTURELS DÉDIÉES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

- S'adresser aux relais handicap par une information ciblée.
- Inviter les associations du handicap in situ sur les sites culturels.
- Identifier et mutualiser les compétences entre acteurs culturels.
- Certains médiateurs peuvent avoir une formation spécifique et pourraient enrichir les pratiques des autres lieux culturels.

# [AGENDA CULTUREL]

## RENSEIGNER EFFICACEMENT L'AGENDA CULTUREL nantes.fr

### PROCÉDURE À L'USAGE DES ACTEURS CULTURELS

Le formulaire de saisie « formulaire des événements pour l'agenda nantes.fr » est à transmettre à **INFONANTES@mairie-nantes.fr**.

Pour des raisons de traitement, il est recommandé d'adresser ce formulaire un mois minimum avant l'événement.

Vous pouvez vous procurer ce formulaire auprès de :  
charlotte.audollent@mairie-nantes.fr

#### Les informations à renseigner via ce formulaire sont les suivantes :

##### 1. POUR L'ENSEMBLE DE VOS ÉVÉNEMENTS/ ACTIVITÉS :

###### > Les informations générales sur l'accès à l'offre :

- Le référent accueil des personnes en situation de handicap : nom de la personne référente et coordonnées.
- Des informations sur le spectacle permettant une appréciation générale sur l'offre, l'activité (formes, confort, conditions, contre-indications...).
- Des informations générales sur la politique d'accès du lieu, de l'événement.

###### > Les informations sur l'accès au lieu (et/ou les liens actifs vers une page dédiée sur votre site internet)

- Est-il possible d'accéder au lieu par Proxitan ?
- Quels sont les arrêts TAN les plus proches ?
- Plan d'accès au lieu depuis l'arrêt de tram
- Quel trajet entre l'arrêt de tram et le lieu ?
- Un accompagnement est-il nécessaire pour les personnes en situation de handicap ?
- Comment entre-t-on dans le lieu ?
- Description des aménagements intérieurs spécifiques pour l'accessibilité ?
- Lien vers la page « accessibilité » du site web du lieu.

##### 2. POUR LES ÉVÉNEMENTS - ACTIVITÉS SPÉCIFIQUEMENT ACCESSIBLES :

###### > Les informations sur l'accès à l'offre :

- Le référent accueil des personnes en situation de handicap : le nom et ses coordonnées.
- Description des conditions d'accueil spécifiques, de confort, durée, contre-indications éventuelles.

- À quel(s) type(s) de handicap(s) l'offre/ l'activité est-elle accessible ?
- Tarification spécifique ?
- Présentation des outils proposés (ex. audiodescription) précisés(s) par pictogramme(s).
- Image de la façade du lieu.

# [NOUS REJOINDRE]

---

## PARTICIPER AU RÉSEAU DE L'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE

Participer à ce réseau, c'est s'inscrire dans une dynamique collective pour favoriser l'accessibilité culturelle. C'est concevoir ensemble des activités adaptées, identifier les relais d'information, les médiateurs, les personnes ressources au sein des structures culturelles, les institutions et les artistes qui œuvrent pour une société inclusive par l'art et la culture.

La Ville de Nantes organise annuellement des rencontres de ce réseau autour de thématiques favorisant l'interconnaissance et les échanges de pratiques.

Les contacts des acteurs nantais de l'accessibilité culturelle sont identifiés dans un répertoire :



**Pour se procurer le répertoire ou participer au réseau, contacter la Ville de Nantes :**

Mission Action Culturelle : [charlotte.audollent@mairie-nantes.fr](mailto:charlotte.audollent@mairie-nantes.fr)

Mission Égalité Diversité Mixité : [mission.egalite@nantesmetropole.fr](mailto:mission.egalite@nantesmetropole.fr)

ALL•NANTES 02 40 41 9000

[www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)



# GUIDE POUR UNE SIGNALÉTIQUE UNIVERSELLE

CONSEILS PRATIQUES À L'USAGE DES PROPRIÉTAIRES ET  
GESTIONNAIRES D'ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



ALL NANTES 02 40 41 9000  
[www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)



## Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes  
2, rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1

Accueil du public 29, rue de Strasbourg - 44000 Nantes